

gieuse dans notre jeune et beau pays, en ne permettant pas, pour la première fois, *l'usurpation du titre de "Catholique" au Canada!*

Ce serait une provocation malheureuse et une insulte gratuite. Le titre de catholique n'est pas nullement nécessaire pour les fins légitimes d'incorporation d'un évêque schismatique.

Nous apprenons que le bill voté à la Chambre des Communes a été rejeté au "Sénat" parce que l'évêque réside en dehors du Canada, nous aurions préféré que le motif principal fut l'usurpation du titre de "Catholique."

Nous offrons à l'habile député de Provencher nos plus sincères remerciements pour le zèle qu'il a déployé afin de sauvegarder les droits et l'honneur du nom "catholique." C'est M. Demers, député de Saint-Jean d'Iberville, qui a secondé la motion de renvoyer le bill aux calendes grecques. Merci! Nous félicitons M. le sénateur Bernier d'avoir su rallier autour de lui une majorité favorable aux droits de la justice à l'égard des catholiques et nous le remercions d'avoir si vaillamment rempli son devoir de catholique.

RESTAURATIONS D'EGLISES.

SAINTE-AGATHE, SAINT-JEAN-BAPTISTE.

Le R. M. Bourret, curé de Sainte-Agathe, et le R. M. Fillion, curé de Saint-Jean-Baptiste, vont faire des améliorations considérables à leur église respective.

A Saint-Jean-Baptiste, M. Monty, notre artiste déjà reconnu, va transformer l'intérieur de l'église en vrai vestibule du paradis. M. l'abbé Bouillon, vicaire, a dressé les plans d'un portique et d'une tour qui vont causer une agréable surprise à tous les visiteurs, lors des fêtes du vingt-cinquième anniversaire de la fondation de la paroisse, le 1er juillet.